



Le statut « CNRS KeyLabs »

Quelques rappels

C'est un nouveau statut de **labellisation des unités**

le statut de « **CNRS KeyLab** » a vocation à être sélectif

attribué pour une durée de 5 ans, renouvelable,

Identifie 26% des unités « à visibilité internationale »

Les premiers de la classe, les têtes de gondoles de leurs disciplines :

- ceux qui peuvent être légitimement considérés comme « de rang mondial ».
- des fleurons de la recherche française

Les objectifs

« mettre en valeur et mieux accompagner les laboratoires les plus remarquables »

- Meilleure attractivité pour les recrutements des chercheurs et des chercheuses
- Un accompagnement renforcé un dialogue stratégique (de type dialogue objectifs-ressources renforcé)
- Concentration les plateformes scientifiques et technologiques les plus performantes.
- Articuler au mieux le projet scientifique du laboratoire et les priorités nationales et européennes de recherche
- Aide particulière au montage et à l'accompagnement de projets européens
- Renforcer leurs rayonnement et collaborations internationaux

Les conséquences

Les **premières victimes sont les unités non KL et les personnels** dans celles-ci « elles continueront pour autant à bénéficier des moyens du CNRS » ;

La **méthode et les critères de labellisation** ne laissent que peu d'espoir aux unités « non KeyLabs » de le devenir ;

Bien que le label véhicule une image de « qualité scientifique », les critères portent **sur des aspects politiques et de taille physique des unités** ;

Les unités non KeyLabs seront particulièrement affectées par :

- la pyramide des âges,
- l'encouragement des personnels à des mobilités (carrière) vers les KL
- les faibles moyens et « l'accompagnement non prioritaire » du CNRS
- leurs conditions de travail

Les conséquences

Les unités KL ne doivent pas tomber dans un satisfécit :

- « articuler au mieux le projet scientifique du laboratoire et les priorités nationales et européennes de recherche »
- « qu'ils jouent un rôle de « tête de réseau » vis-à-vis d'autres laboratoires »
- « concentrant les plateformes scientifiques et technologiques les plus performantes. »
- « mise à disposition de plateformes scientifiques ou technologiques. »
- Affecte les relations avec les autres « partenaires » (EPST, Univ, etc...)
- Conséquences sur la recherche fondamentale, l'interdisciplinarité

La méthode / critères

Les instances du CoNRS n'ont pas été consultées, ni associées...

Exemple de critères de la direction :

Excellence

- Evaluations par le Comité national et l'Hcéres du laboratoire
- Qualité et impact des productions scientifiques
- Reconnaissances individuelles diverses (médailles CNRS, prix internationaux, highly cited researchers, membres de l'IUF, du collège de France, de l'Académie des sciences...)
- Nombre et poids des ERC dans le laboratoire
- Reconnaissance dans les principaux classements internationaux thématiques
- Attractivité
- ...

Mais ne rentrons pas dans le débat des critères sans combattre des KL

L'action du SNTRS 1/2

- Le SNTRS-CGT propose une animation interne en réseau autour de ses listes sntrs-CE et sntrs-CoNRS
- Propose de construire une **animation des labos** autour de ce sujet
- **Édition de supports pour aider à la communication et à partager :**
 - Fiche technique sur les KL avec des informations sourcées
 - Un tract « court »
 - Un tract plus long, plus analytique sur le site du SNTRS (<https://web.sntrscgt.fr/>)

L'action du SNTRS 2/2

Le SNTRS-CGT a initié un appel à un rassemblement à l'occasion du CS du CNRS le 27 janvier à 12h30 devant le siège,

Les autres OS du CNRS ont accepté de s'associer à cet appel

Pour les régions, nous proposons

un appel à faire voter des motions dans les unités

et de les envoyer au PDG, copie au DGDS, au dir. d'instituts,
et copie au sntrs-cgt@cns.fr

Accompagnements et perspectives

- Accompagnement des CSI et des sections – faire voter des motions
- Pour les unités, partage des motions votées (C3N, CS, CSI, sections etc...)
Investir et agir au sein du CoNRS en faisant voter des motions et les partager
- Diffusion et partage de nos outils :
 - Fiche technique sur les KL
 - Nos publications (texte long)
- Réfléchir à d'autres actions (? Positionnement sur la motion de défiance)
Proposez un second temps de mobilisation (?)

Le choix de l'action

- Reprendre la main sur les initiatives (actions et analyses)
- Porter une meilleure lisibilité de la causalité et de la situation de l'ESR :
« *Le CNRS met en cohérence sa politique avec celle de ses moyens* »
- La causalité c'est « **les moyens** » vs motion de défiance vis-à-vis du PDG
- Opportunité pour faire monter une lutte portant sur :
« **Les moyens pour l'ESR, les emplois et nos salaires** »

Discussions

Réagir et proposer des actions